



COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Deuxième groupe d'opposition

TABLE DES MATIÈRES

Question 1	Liste des concours de recrutement	1
Question 2	Sommes récoltées dans le cadre de successions	5
Question 3	Bilan des mesures visant à combattre l'évasion fiscale depuis 2010 et nouvelles mesures mises en place en 2019-2020.....	7
Question 4	Montants déduits par les particuliers pour le coût des actions accréditives émises en vertu du programme du MERN	9
Question 5	Données compilées par rapport au crédit d'impôt relatif aux ressources accordé aux sociétés	11



QUESTION 1

Liste des concours de recrutement qui se sont tenus pendant l'année 2019-2020 incluant, pour chacun de ces concours :

- a) le nombre de postes offerts;
- b) le nombre de postulants;
- c) la date;
- d) la nature (concours réservé ou non);
- e) le taux de réussite;
- f) la répartition par région administrative;
- g) la date de la publication des résultats.

RÉPONSE

La liste des concours de recrutement qui se sont tenus pendant l'année 2019-2020 est présentée dans le tableau qui suit.

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2020-2021

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Liste des concours de recrutement qui se sont tenus pendant l'année 2019-2020 (au 31 mars)

Nom du concours	Date ¹	Nature ²	Nombre de postes offerts ³	Nombre de postulants	Taux de réussite ⁴	Région administrative ⁵	Date de publication des résultats ⁶
Technicienne ou technicien aux pensions alimentaires	13 au 27 mai 2019	Non	100	1 344	50 %	03, 06, 12, 13, 14, 15, 16	Juillet 2019
Technicienne ou technicien en vérification fiscale interne et externe	21 mai au 3 juin 2019	Non	105	1 545	55 %	Toutes les régions	Juin 2019
Technicienne ou technicien en relation avec la clientèle	27 mai au 10 juin 2019	Non	187	1 379	52 %	Toutes les régions	Juin 2019
Agente ou agent de la gestion financière	31 mai au 17 juin 2019	Non	100	1 832	66 %	Toutes les régions	Juillet 2019
Technicienne ou technicien en recouvrement fiscal	2 au 19 août 2019	Non	50	1 125	52 %	03, 04, 06, 07, 16	Octobre 2019
Préposée ou préposé aux renseignements	26 août au 6 septembre 2019	Non	100	1 594	51 %	03, 05, 06, 11	Octobre 2019
Technicienne ou technicien en inspection et surveillance	9 au 27 septembre 2019	Non	35	486	52 %	03, 06	Décembre 2019
Professionnelle ou professionnel en informatique	30 août au 16 septembre 2019	Non	125	323	62 %	03, 12, 05	Septembre 2019
Assistante ou assistant administratif ou juridique	27 septembre au 11 octobre 2019	Non	10	1 070	50 %	Toutes les régions	n/a
Commis aux opérations	4 au 14 octobre 2019 et 10 au 20 janvier 2020	Non	110	1 149	n/a	03, 12	n/a
Technicienne ou technicien en recouvrement fiscal	28 octobre au 11 novembre 2019	Non	50	1 099	49 %	03, 04, 06, 07, 13, 16	Février 2020
Commis aux opérations	1 ^{er} au 5 novembre 2019	Non	100	944	n/a	06	n/a
Auxiliaires aux opérations (saisie de données informatiques ou soutien bureautique)	11 au 18 novembre 2019 et 6 au 13 janvier 2020	Non	140	923	n/a	03, 12	n/a

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2020-2021

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Nom du concours	Date ¹	Nature ²	Nombre de postes offerts ³	Nombre de postulants	Taux de réussite ⁴	Région administrative ⁵	Date de publication des résultats ⁶
Technicienne ou technicien en vérification fiscale interne et externe	11 au 25 novembre 2019	Non	105	1 125	49 %	Toutes les régions	Février 2020
Professionnelle ou professionnel en vérification, en enquêtes fiscales ou en recouvrement fiscal	25 novembre au 9 décembre 2019	Non	125	1 488	59 %	Toutes les régions	Février 2020
Conseillers en architecture, coordonnateurs de projets ou professionnels en technologie de l'information	29 novembre au 13 décembre 2019	Non	125	185	54 %	03	Janvier 2020
Technicienne ou technicien en relation avec la clientèle	6 au 20 janvier 2020	Non	188	1 442	À venir	Toutes les régions	À venir
Technicienne ou technicien en soutien administratif, juridique et opérationnel	13 au 27 janvier 2020	Non	30	1 192	À venir	03, 12, 06	À venir

1. Période d'affichage du processus.

2. Aucun processus réservé n'a été tenu pour les appels de candidatures externes (recrutement).

3. Nombre estimé. Dans le cadre de ces processus, les bassins de candidatures sont utilisés afin de combler les besoins actuels et à venir.

4. Les corps d'emploi de commis aux opérations et d'auxiliaire aux opérations sont exemptés des moyens d'évaluation. Pour les autres processus, les qualifications se font à la pièce, à différents moments et en fonction des besoins et des profils recherchés.

5. Toutes les régions : 01 Bas-Saint-Laurent, 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean, 03 Capitale-Nationale, 04 Mauricie, 05 Estrie, 06 Montréal, 07 Outaouais, 08 Abitibi-Témiscamingue, 09 Côte-Nord, 11 Gaspésie, 12 Chaudière-Appalaches, 13 Laval, 16 Montérégie.

6. Une publication des résultats a lieu uniquement pour les processus où une séance d'examens a été tenue pour l'ensemble des candidats retenus (grand volume - banque de candidatures). Pour les autres processus, les qualifications se font à la pièce, à différents moments et en fonction des besoins et des profils recherchés.



QUESTION 2

Sommes récoltées dans le cadre de successions. Ventilation depuis 2010.

RÉPONSE

Honoraires facturés pour les services rendus lors de la liquidation des successions non réclamées

	2019-2020 au 31 mars
Honoraires facturés	8 343 690 \$

**QUESTION 3**

Bilan des mesures visant à combattre l'évasion fiscale depuis 2010. Nouvelles mesures mises en place en 2019-2020.

RÉPONSE

Pour l'exercice 2019-2020, les mesures et activités de Revenu Québec visant à lutter contre l'évasion et l'évitement fiscal, ainsi qu'à favoriser la conformité volontaire, ont permis de récupérer 2 655,5 M\$. En 2019-2020, les mesures mises en place visaient davantage à favoriser la conformité volontaire des contribuables, ainsi qu'à encadrer les nouveaux modèles d'affaires afin de maintenir l'équité fiscale.

Liste des nouvelles mesures mises en place en 2019-2020 :**Encadrement de l'économie collaborative (plateforme numérique d'hébergement)**

- Le 21 mars 2019, le ministre des Finances du Québec a annoncé dans le *Discours sur le budget 2019-2020* la mise en place d'une nouvelle mesure visant les personnes qui exploitent une plateforme numérique d'hébergement. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2020, ces personnes ont l'obligation de s'inscrire au fichier de la taxe sur l'hébergement, de percevoir cette taxe et de la remettre à Revenu Québec.

Fournisseurs hors Québec

- Depuis le 1^{er} janvier 2019, les entreprises situées à l'extérieur du Canada qui vendent aux consommateurs québécois des biens incorporels (par exemple, un abonnement électronique à un journal), ou encore des services (par exemple, la diffusion de musique en temps réel), doivent être inscrites au fichier de la TVQ en utilisant le nouveau service d'inscription désignée de Revenu Québec, percevoir cette taxe et la remettre.
- Depuis le 1^{er} septembre 2019, les mêmes exigences s'appliquent aux entreprises canadiennes hors Québec et inscrites au fichier régulier de la TPS/TVH. De plus, ces entreprises ont maintenant l'obligation de percevoir la TVQ payable sur les biens meubles corporels qu'elles vendent aux Québécois.

Attestation de Revenu Québec – secteur de l'entretien d'édifices publics

- Dans son *Discours sur le budget 2019-2020*, le ministre des Finances du Québec a annoncé l'élargissement de l'attestation au secteur de l'entretien des édifices publics afin de contrer les problématiques observées dans ce secteur.
- Seuls les travaux d'entretien et les édifices publics définis dans le *Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Québec* et dans le *Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal* sont visés.
- Le projet de loi 41 concernant la mesure proposée a été présenté le 31 octobre 2019 à l'Assemblée nationale et sanctionné le 17 mars 2020.

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2020-2021

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

En juin 2020, les discussions ont repris avec les représentants de l'industrie pour la mise en œuvre de la mesure dans les meilleurs délais.



QUESTION 4

Montants déduits par les particuliers pour le coût des actions accréditatives émises en vertu du programme du MERN pour les 10 dernières années et pour la dernière année. Il s'agit des lignes 241, 250 code 09, et 287 code 04 de la déclaration de revenu des particuliers :

- a) Quel est le montant des crédits d'impôt émis pour des actions accréditatives spécifique aux entreprises opérant spécifiquement sous le code d'activité économique 071 - Extraction du pétrole et du gaz naturel ou 091 - services relatifs à l'extraction du pétrole et du gaz naturel, ainsi que sous tout autre code d'activité relatif aux hydrocarbures fossiles?
- b) Quel est le montant pour des actions accréditatives émises par des entreprises par localisation du siège social (Québec/extérieur du Québec)?
- c) Quel est le montant déduit moyen par entreprise émettrice?
- d) Quelle proportion des montants recueillie en capital-actions par les entreprises émettrices Revenu Québec a-t-il remboursée à titre de crédit d'impôt? Répartir les montants en fonction des secteurs d'activité, du lieu du siège social, du lieu des activités (opérante au Québec seulement, au Québec et ailleurs, ailleurs seulement), du nombre d'employés, de la taille de l'entreprise et de toute autre catégorie en fonction de laquelle Revenu Québec compile des données à cet effet.
- e) Quel est le montant total payé en impôt pour les particuliers et le nombre de particuliers ayant bénéficié des déductions pour frais d'Exploration? Ventiler ces données en fonction de l'âge, du revenu total et de la principale source de revenus.

RÉPONSE

Montants déduits par les particuliers pour le coût des actions accréditatives

	Année d'imposition 2018
Déduction pour frais d'exploration et de mise en valeur (ligne 241)	58 671 991 \$
Déduction pour frais d'exploration engagés au Québec donnant droit à une déduction additionnelle (ligne 250, code 09)	86 509 313 \$
Déduction additionnelle relative aux ressources québécoises (ligne 287, code 04)	25 365 790 \$

Source : Revenu Québec, Environnement informationnel en date d'avis du 31 mars 2020.

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2020-2021

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

e) Montant total payé en impôt et nombre de particuliers ayant demandé les déductions

Montant total payé en impôt et nombre de particuliers ayant demandé des déductions pour frais d'exploration¹

	Année d'imposition 2018					
	Ligne 241		Ligne 250, code 09		Ligne 287, code 04	
	Nombre de particuliers	Impôt à payer (ligne 432)	Nombre de particuliers	Impôt à payer (ligne 432)	Nombre de particuliers	Impôt à payer (ligne 432)
Âge						
Moins de 40 ans	228	12 119 039 \$	157	9 856 370 \$	184	11 282 202 \$
De 40 à 54 ans	1 286	86 222 777 \$	717	61 929 780 \$	874	73 568 445 \$
De 55 à 64 ans	1 639	100 085 083 \$	667	73 024 124 \$	802	82 215 668 \$
65 ans ou plus	2 618	119 578 503 \$	356	23 931 518 \$	877	61 773 374 \$
Revenu total (ligne 199)						
Moins de 50 000 \$	315	353 591 \$	49	52 390 \$	67	52 721 \$
De 50 000 \$ à 99 999 \$	1 172	6 737 173 \$	279	1 378 426 \$	364	1 840 664 \$
De 100 000 \$ à 199 999 \$	1 678	26 384 343 \$	465	7 501 950 \$	715	11 087 826 \$
200 000 \$ ou plus	2 606	284 530 296 \$	1 104	159 809 026 \$	1 591	215 858 479 \$
Principale source de revenus						
Emploi	2 093	145 245 005 \$	1 023	111 765 892 \$	1 297	134 381 753 \$
Retraite	1 303	16 009 885 \$	194	1 428 714 \$	405	4 768 556 \$
Entreprise	622	30 076 273 \$	245	12 174 479 \$	323	17 416 560 \$
Placements	1 641	119 112 010 \$	399	40 635 736 \$	649	67 384 070 \$
Autres	112	7 562 229 \$	36	2 736 971 \$	63	4 888 749 \$
Total	5 771	318 005 402 \$	1 897	168 741 792 \$	2 737	228 839 689 \$

Source : Revenu Québec, Environnement informationnel en date d'avis du 31 mars 2020.

1. Les montants ayant été arrondis au millier, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.



QUESTION 5

Revenu Québec compile les données par rapport au crédit d'impôt relatif aux ressources accordé aux sociétés en fonction de 5 indicateurs : l'indicateur d'affaire au Québec (opérante au Québec et/ou ailleurs), nombre d'employés, taille de l'entreprise, compagnie minière ou autre, et siège social au Québec ou à l'extérieur du Québec. Pour les 10 dernières années et pour la dernière année, pouvez-vous divulguer :

- a) La proportion de la part du montant "autre" qui a été versé à des entreprises opérant spécifiquement sous le code d'activité économique 071 - Extraction du pétrole et du gaz naturel ou 091 - services relatifs à l'extraction du pétrole et du gaz naturel, ainsi que sous tout autre code d'activité relatif aux hydrocarbures fossiles?
- b) Les montants et la proportion des montants versés à des entreprises ayant leur siège social à l'extérieur du Québec dont le siège social se situe dans un état à faible taux d'imposition?
- c) Le motif pour lequel vous avez versé un crédit d'impôt relatif aux ressources à des entreprises inopérantes au Québec, ainsi que le nom des entreprises ayant bénéficié d'un tel crédit?
- d) Pour chaque indicateur et chaque série temporelle, le montant payé en impôt au Québec par les sociétés qui ont bénéficié du crédit d'impôt relatif aux ressources et le nombre d'entreprises en ayant bénéficié?
- e) De manière plus spécifique, le montant payé en impôt au Québec par les sociétés qui ont bénéficié du crédit d'impôt relatif aux ressources et qui 1- étaient inopérantes au Québec OU 2- n'avaient aucun employé?
- f) La répartition du montant accordé pour les entreprises n'ayant aucun employé en fonction de la taille de l'entreprise, de l'indicateur d'affaire au Québec et de l'indicateur de siège social au Québec.

RÉPONSE

a) Proportion de la part du montant « autre » versé à des entreprises

Répartition des montants de crédit d'impôt relatif aux ressources accordés aux sociétés selon le secteur d'activité économique¹

	Année d'imposition ² 2018
06 – 09 : Mines, carrières et puits de pétrole	35 081 086 \$
Autres codes d'activités économiques (CAE)	2 310 541 \$
Proportion des autres CAE	6 %

Source : Revenu Québec, Statistiques mensuelles des contribuables et des mandataires (SMCM) en date du 31 mars 2020.

- 1. Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons fournir la proportion du montant qui a été versé aux entreprises sous les codes d'activité économique 071 - Extraction du pétrole et du gaz naturel et 091 – services relatifs à l'extraction du pétrole et du gaz naturel.
- 2. Les données pour l'année d'imposition 2018 sont partielles puisqu'au 31 mars 2020, on estime le pourcentage du nombre de sociétés cotisées à 94 %.

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2020-2021

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

b) Entreprises ayant leur siège social à l'extérieur du Québec

Crédit d'impôt relatif aux ressources accordé aux sociétés ayant leur siège social à l'extérieur du Québec¹

	Année d'imposition ²
	2018
Montant	29 523 466 \$
Proportion	79 %

Source : Revenu Québec, Statistiques mensuelles des contribuables et des mandataires (SMCM) en date du 31 mars 2020.

1. Pour des raisons de confidentialité, les montants pour les sociétés ayant leur siège social à l'extérieur du Québec et du Canada sont regroupés ensemble. Nous ne sommes pas en mesure d'identifier les états à faible taux d'imposition.
2. Les données pour l'année d'imposition 2018 sont partielles puisqu'au 31 mars 2020, on estime le pourcentage du nombre de sociétés cotisées à 94 %.

c) Motif du versement d'un crédit d'impôt relatif aux ressources à des entreprises inopérantes au Québec

Nous ne pouvons fournir les noms d'entreprises pour des raisons de confidentialité. Le motif pour lequel un crédit est accordé à une société est si la société respecte les critères d'exigences soit, dans l'année d'imposition, avoir un établissement au Québec et y exploiter une entreprise. Elle doit également avoir engagé des frais admissibles.

d) Montant payé en impôt au Québec par les sociétés qui ont bénéficié du crédit d'impôt relatif aux ressources et nombre d'entreprises en ayant bénéficié

Statistiques sur l'impôt à payer¹ par les sociétés qui ont bénéficié du crédit d'impôt relatif aux ressources

	Année d'imposition ²
	2018
Montant	23 009 043 \$
Nombre de sociétés	10

Source : Centrale de données (systèmes A2), Revenu Québec en date du 31 mars 2020.

1. L'impôt à payer correspond à la ligne 425 de la déclaration de revenus des sociétés (CO-17).
2. Les données pour l'année d'imposition 2018 sont partielles puisqu'au 31 mars 2020, on estime le pourcentage du nombre de sociétés cotisées à 94 %.

f) Répartition du montant accordé pour les entreprises n'ayant aucun employé

Pour des raisons de confidentialité, il n'est pas possible de fournir la répartition du montant accordé pour les entreprises n'ayant aucun employé en fonction de la taille de l'entreprise et en fonction de l'indicateur d'affaires au Québec.

Répartition des montants de crédit d'impôt relatif aux ressources accordés aux sociétés n'ayant aucun employé en fonction de l'indicateur de siège social au Québec

	Année d'imposition
	2018 ¹
Hors Québec	22 815 730 \$
Au Québec	2 109 802 \$

Source : Revenu Québec, Statistiques mensuelles des contribuables et des mandataires (SMCM) en date du 31 mars 2020.

1. Les données pour l'année d'imposition 2018 sont partielles puisqu'au 31 mars 2020, on estime le pourcentage du nombre de sociétés cotisées à 94 %.